



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE BASTIA

Conseil du 25 septembre 2019

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

**OBJET : Attribution d'une subvention d'appel à projet sportif - Association Cap Corse Handicap**

L'An Deux Mille dix-neuf, le 25 septembre à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de BASTIA en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocation en date du 19 septembre 2019.

**PRESENTS :** Guy ARMANET Marie-Christine BERTOLUCCI, Valérie BIANCHI, Marie-Dominique CARRIER, Marie-Dominique GIAMARCHI, Mattea LACAVE, Thérèse LORENZI, Jean-Joseph MASSONI, Catherine MEZZANA, Emma MUSSIER, Jean-Jacques PADOVANI, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGIO, François-Xavier RIOLACCI, Dominique ROSSI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, François TATTI, Françoise VESPERINI, Jean ZUCCARELLI ;

**ONT DONNE POUVOIR :**

Angèle BRUNINI	à	Mattea LACAVE
Jean BIAGGINI	à	Marie-Christine BERTOLUCCI
Céline SIMONI-PIACENTINI	à	Marie-Dominique GIAMARCHI
Michel SIMONPIETRI	à	Louis POZZO DI BORGIO
Pierre-Noel LUIGGI	à	Linda PIPERI
Lucien NATALI	à	Jean-Jacques PADOVANI
Gilles SIMEONI	à	Pierre SAVELLI
Emmanuelle DE GENTILI	à	Philippe PERETTI
Marie-Hélène VALENTINI	à	Thérèse LORENZI
Jean-Noël VALERY	à	Michel ROSSI

**QUORUM : 21**

**ABSENTS :** Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Serena BATTESTINI, Marie-Paule HOUEMER, Jean-Louis MILANI, Julien MORGANTI, Jean-Michel SAVELLI, Etienne PERFETTI

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Marie-Dominique GIAMARCHI est élue secrétaire de séance.

**OBJET : Attribution d'une subvention d'appel à projet sportif - Association Cap Corse Handicap**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2018-06-13-00 du 13 juin 2018 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant les dossiers d'Appels à Projet Sportifs d'animation du territoire présentés par les associations sportives domiciliées sur le territoire communautaire, sollicitant des aides pour l'organisation d'évènements ou projets d'animation, énoncés dans le tableau joint en annexe ;

Considérant la demande de l'Association Cap Corse Handicap réceptionnée le 28 Juin 2019 ;

Considérant que l'action proposée s'inscrit parfaitement dans le cadre du projet d'animation sportive du territoire communautaire ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 16 septembre 2019 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE**  
**(A l'unanimité)**

D'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association CAP CORSE HANDICAP, sise à 20222 Brando (SIRET N°01920058000019) pour l'acquisition de vélos adaptés ;

**AUTORISE**

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;


**DIT**

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**LE PRESIDENT**

François TATTI



Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 02 OCT 2019  
et publication ou notification  
du 02 OCT 2019  
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora MOUHAOU

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification**